



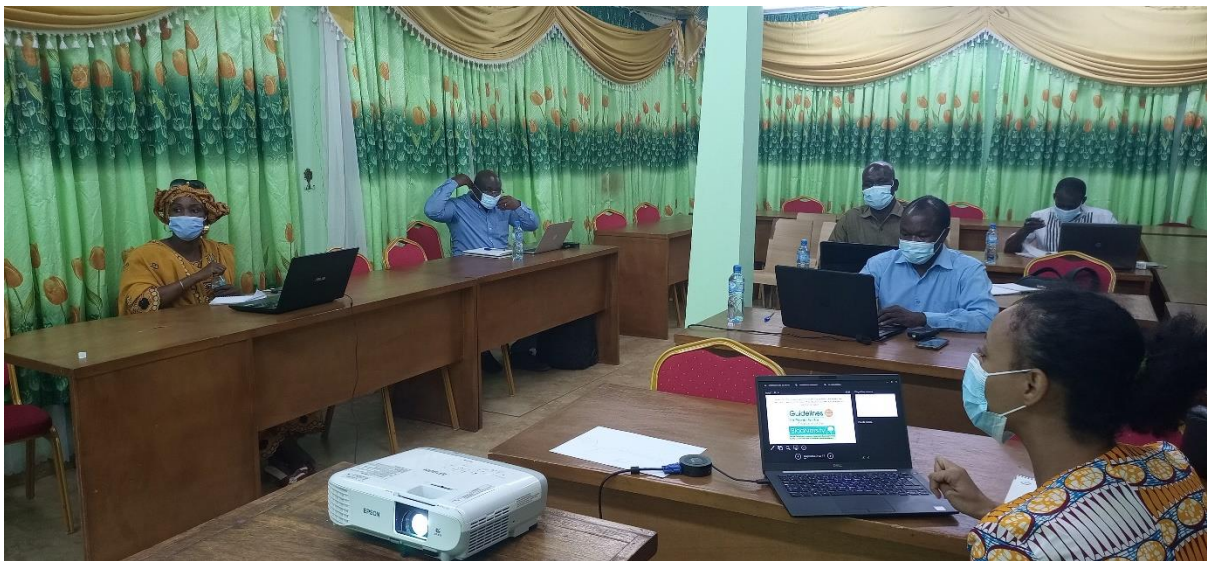
ambition pour la biodiversité
BIODEV
2030



Intégrer la biodiversité au développement

Rapport

Atelier pour l'élaboration d'un plan d'action pour le groupe de travail multisectoriel pour l'intégration de la Biodiversité dans le développement économique au Burkina Faso



**21 au 23 décembre, 2021
Koudougou, Burkina Faso**

ambition pour la biodiversité
BIODEV
2030



Table des matières

I. Introduction	3
II. Déroulement et résultats atteints	3
III. Prochaines étapes.....	4
IV. Conclusion	4
ANNEXE 1. Plan d'action triennal	5
ANNEXE 2 TDR de l'atelier	ii

I. Introduction

Le projet de Facilitation d'engagements pour la biodiversité (Biodev2030) se présente comme un instrument d'appui qui vise à accompagner le mouvement vers des engagements multi-acteurs scientifiques ambitieux avec des mécanismes de responsabilisation clairs pour la préservation de la biodiversité pour la décennie 2020-2030. Dans chacun des pays d'intervention dont le Burkina Faso, le projet soutiendra un dialogue constructif basé sur une évaluation scientifique et un diagnostic des menaces nationales et sectorielles sur la biodiversité à partir des différentes données disponibles.

Afin de soutenir le dialogue constructif pour l'intégration de la biodiversité dans les secteurs de développement au Burkina Faso, il a été mis en place un groupe de travail. Etant pluridisciplinaire, ce groupe est un cadre d'échange, d'apprentissage, de réflexion, de recherche, de communication et de lobbying pour l'intégration de la préservation de la biodiversité dans les secteurs de développement au Burkina Faso. C'est une plateforme apolitique pour le dialogue, le partage d'informations et la collaboration pour inverser la tendance de dégradation de la biodiversité et les menaces associées au Burkina Faso. Les délibérations du groupe sont à titre consultatif.

Pour atteindre ses objectifs, il a été décidé à sa création qu'il soit doté d'un plan d'action pluriannuels. C'est dans cet objectif qu'il s'est tenu les 21, 22 et 23 décembre 2021 à Koudougou, un atelier pour l'élaboration d'un plan d'action pour le groupe de travail multisectoriel pour l'intégration de la Biodiversité dans le développement économique au Burkina Faso.

En termes de résultat, il était attendu de cet atelier que le groupe de travail multisectoriel pour l'intégration de la Biodiversité dans le développement économique au Burkina Faso dispose d'un plan d'action pluriannuelle.

Dix (10) personnes ont été invitées pour cet atelier mais sept (7) ont pu être présentes et 3 absentes (le représentant de la confédération paysanne du Faso, celui de la Fondation des amies de la nature et de la Direction générale des espaces et des aménagements pastoraux). Les résultats de l'atelier sont consignés dans les lignes ci-après.

II. Déroulement et résultats atteints

L'atelier s'est déroulé sous forme de plénière. Les points tels que le vison du plan, l'objectif global, les objectifs spécifiques, les résultats et les activités ont été discutés. Le plan d'action (Cf annexe 1) qui a été proposé est triennal avec un budget de 305 612 500 FCFA. Il est organisé en cinq (5) objectifs spécifiques, huit (8) résultats et vingt-six (29) activités. Le

mécanisme de financement, les dispositions de mise en œuvre et la stratégie de suivi et évaluation ont été discutés.

III. Prochaines étapes

Finaliser le plan : **fin janvier 2022**

Elaborer le PTAB de la première année : **Fin février**

Finaliser le document de présentation du GTMIBE-BF : **mi février 2022**

Négociation des audiences (préparation et envoi des lettres de demande d'audience) : **Fin février 2022**

IV. Conclusion

L'atelier pour l'élaboration d'un plan d'action pour le groupe de travail multisectoriel pour l'intégration de la Biodiversité dans le développement économique au Burkina Faso a atteint le résultat visé. En effet, il a permis de proposer un plan triennal avec un budget de 305 612 500 FCFA et organisé en cinq (5) objectifs spécifiques, huit (8) résultats et vingt-six (29) activités.

**Groupe de travail multisectoriel pour
l'intégration de la diversité biologique dans
le développement économique au Burkina
Faso (GTMIBE-BF)**

Plan d'action opérationnel Triennal

2022 – 2024

Décembre 2021

I. Contexte

En mai 2019, le rapport de la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) confirmait le diagnostic : la dégradation de la biodiversité mondiale et des services écosystémiques s'aggrave à un rythme alarmant. Selon le Millenium Ecosystem Assessment en 2005, 60% des services écosystémiques étaient dégradés ou utilisés de façon non soutenable. Plus récemment, le Living Planet Report 2018 du WWF indiquait qu'en 2020 le monde aura perdu 2/3 de ses espèces sauvages en comparaison avec les années 1970. La liste rouge des espèces menacées de l'UICN évalue que plus de 40% des espèces d'amphibiens, près de 33% des récifs coralliens et plus d'un tiers de tous les mammifères marins sont déjà menacés.

La perte de biodiversité et des services écosystémiques affecte aujourd'hui 3,2 milliards de personnes à travers le monde, et aux impacts sur le bien-être et la santé des populations humaines s'ajoute un impact indéniable sur l'économie mondiale. La dégradation de la Nature constitue un risque économique et financier ; ainsi le « Global Risks Report 2018 » du Forum économique mondial place-t-il la perte de la biodiversité et des écosystèmes comme un risque majeur, tant en termes d'impact potentiel (classé 8ième) qu'en termes de probabilité que cela advienne. Et, plus largement, parmi les huit risques que le Forum économique mondial juge à la fois les plus probables et à plus fort impact potentiel, sept sont liés à l'environnement. D'ici 2050, la dégradation des terres, d'ores et déjà très avancée, pourrait réduire de 10 % les rendements agricoles en moyenne, et jusqu'à 50 % dans certaines régions .

A l'inverse, conserver la biodiversité et les écosystèmes représente de nombreuses opportunités. En 2017, l'IPBES estimait ainsi que le service de pollinisation contribuait directement entre 5 et 8 % de la production agricole globale annuelle, soit entre 235 et 577 milliards de dollars . En Afrique, toujours selon l'IPBES, 62 % des populations rurales dépendent directement des écosystèmes et des biens et services environnementaux qu'ils fournissent. Au niveau marin, les opportunités sont similaires. En 2015, la valeur totale des actifs des océans (directement, et indirectement via par exemple le service d'absorption du CO₂) était estimée à 24 mille milliards de dollars ; et annuellement, le produit généré par les océans ferait de ces écosystèmes la 7^{ème} puissance économique mondiale .

Qui plus est, ces risques et ces opportunités sont d'autant plus marqués pour les populations humaines les plus vulnérables. Préservation de la biodiversité et lutte contre la pauvreté, dans leur acception multidimensionnelle, semblent ainsi aller de pair. Lorsque les ressources issues de la Nature ne sont pas gérées de façon soutenable, il s'ensuit ainsi le plus probablement des situations d'instabilité et d'insécurité, facteurs majeurs de pauvreté et de déplacements des populations (OIM, Atlas des migrations mondiales 2016, WWF, Rapport 3S, 2017). L'IPBES a établi que d'ici 2050, l'effet conjoint de la dégradation des terres et des changements climatiques pourrait réduire le rendement des cultures de 10% à l'échelle mondiale et jusqu'à 50% dans certaines régions. La diminution de la productivité des terres combinée avec d'autres facteurs rend les sociétés, particulièrement dans les terres arides vulnérables à l'instabilité socio-économique. Dans les régions sèches, les années de très faible pluviométrie ont été associées à une augmentation jusqu'à 45% de conflits violents. A chaque perte de 5% de PIB, elle-même causée en partie par la dégradation des terres est associée à une hausse de 12 % de la probabilité de conflit violent. Les

changements climatiques et la dégradation des terres pourraient réduire les services rendus par les écosystèmes et forcer 50 à 700 millions de personnes à migrer d'ici 2050 (IPBES 2018).

Au Burkina Faso, on dénombre au stade actuel des connaissances sur la diversité biologique (monographie nationale 2020), 531 espèces ligneuses, 1779 espèces d'herbacées, 301 espèces cultivées, 636 espèces d'algues, 128 espèces de champignons macroscopiques, 28 espèces de champignons microscopiques, 26 espèces de fougères, 120 espèces de poissons, 520 espèces d'oiseaux sauvages et 23 races d'oiseaux d'élevage, 140 espèces de mammifères sauvages, 91 races de mammifères d'élevage, 51 espèces de chauves-souris et 104 espèces de reptiles. Cette diversité biologique subit diverses pressions et menaces d'origine anthropique au titre desquelles, l'on peut citer l'occupation illégale du domaine classé, l'orpaillage, les défrichements, la sur exploitation des ressources, la surcharge du bétail et les feux de brousse incontrôlés. A celles-ci, s'ajoutent l'utilisation incontrôlée des pesticides et les effets des changements climatiques.

C'est dans ce contexte qu'est né l'initiative de la mise en place d'un groupe de travail multisectoriel en vue de l'intégration de la préservation de la diversité biologique dans les secteurs de développement au Burkina Faso. Ce groupe de travail pluridisciplinaire est un cadre d'échange, d'apprentissage, de réflexion, de recherche, de communication et de lobbying pour l'intégration de la préservation de la biodiversité dans les secteurs de développement au Burkina Faso. C'est une plateforme apolitique pour le dialogue, le partage d'informations et la collaboration pour inverser la tendance de dégradation de la biodiversité et les menaces associées au Burkina Faso. Les délibérations du groupe sont à titre consultatif. Il est constitué des acteurs des services techniques de l'Etat, des universités et instituts de recherche, de la société civile, des organisations féminines, du secteur privé, des élus nationaux et locaux, des organisations paysannes, des organismes régionaux et sous régionaux, de la presse nationale et des partenaires techniques et financiers. Afin d'atteindre ses objectifs, il a été décidé à sa création qu'il soit doté d'un plan d'action triennal.

II. Vision

D'ici 2030 le déclin de la diversité biologique au Burkina Faso est arrêté dans les secteurs de l'agriculture (coton et élevage) et des mines (filiale or) grâce à l'adoption des modes de production durable.

III. Objectif

L'objectif global du plan d'action triennal est de contribuer à l'intégration de la préservation de la diversité biologique dans les secteurs de développement au Burkina Faso à travers un plaidoyer collaboratif.

IV. Objectifs spécifiques

De l'objectif global, cinq (5) objectifs spécifiques sont dégagés :

- i. Promouvoir une bonne connaissance du groupe de travail au niveau national et international

- ii. Renforcer les capacités des acteurs (membres du groupe, acteurs économiques, politiques, techniques, populations, etc.)
- iii. Mobiliser et diffuser des connaissances pour l'intégration de la diversité biologique dans les secteurs de l'agriculture (coton et élevage) et des mines (filiale or)
- iv. Promouvoir le partenariat technique et financier pour l'intégration de la diversité biologique dans les secteurs de l'agriculture (coton et élevage) et des mines (filiale or)
- v. Suivre, évaluer et capitaliser la mise en œuvre des engagements pris par les acteurs pour l'intégration de la diversité biologique dans les secteurs de l'agriculture (coton et élevage) et des mines (filiale or)

V. Les éléments du plan d'action

Le plan d'action est organisé en cinq (5) objectifs spécifiques, huit (8) résultats et vingt six (26) activités. Les détails du plan sont dans le tableau ci-après.

	Echeance			Indicateur	Cible	Structure responsable	Structure partenaire	Budget	Source de financement
	A N 1	A N 2	A N 3						
Vision : D'ici 2030 le déclin de la diversité biologique au Burkina Faso est arrêté dans les secteurs de l'agriculture (coton et élevage) et des mines (filrière or) grâce à l'adoption des modes de production durable									
Objectif global : contribuer à l'intégration de la préservation de la diversité biologique dans les secteurs de développement au Burkina Faso à travers un plaidoyer collaboratif									
Objectif spécifique (I) Promouvoir une bonne connaissance du groupe de travail au niveau national et international								53 250 000	
Résultat I.1. Le GTMIBE-BF est fonctionnel et reconnu comme un acteur important dans le plaidoyer pour l'intégration de la diversité biologique dans les secteurs économiques au niveau national et international								53 250 000	
Activité I.1.1. Tenir les sessions du GTMIBE-BF	X	X	X	Nombre de session	8	GTMIBE-BF	UICN	4 000 000	PM
Activité I.1.2. Elaborer un dépliant de présentation du GTMIBE-BF	X			Un dépliant de présentation du GTMIBE-BF	2000	GTMIBE-BF	UICN	1 000 000	AFD
Activité I.1.3. Solliciter des audiences avec certaines institutions pour présenter le GTMIBE-BF (ministres en charge de l'environnement, agriculture, ressources animales, mines et énergie, recherche scientifique, commissions spécialisées de l'assemblée nationale, etc.)	X	X	X	Nombre de compte rendu d'audience	10	GTMIBE-BF	UICN	250 000	
Activité I.1.4. Créer un site web du GTMIBE-BF	X	X		Le nom du domaine du site web	1	GTMIBE-BF	UICN	7 000 000	PM
Activité I.1.5. Elaborer des outils de communication (dérouleurs, flyers, capsule vidéo, gadgets, etc.) sur le GTMIBE-BF	X	X	X	Lot d'outils de communication	4	GTMIBE-BF	UICN	7 000 000	PM
Activité I.1.6. Organiser des activités de communication publique (conférence de presse, conférence publique, panel, caravane, etc.)	X	X	X	Nombre d'activités de communication publique	6	GTMIBE-BF	UICN	10 000 000	
Activité I.1.7. Participer à des rencontres internationales	X	X	X	Nombre de rencontres internationales	4	GTMIBE-BF	SP/CNDD/ ministère de l'environnement, UICN	24 000 000	

Objectif spécifique (II) Renforcer les capacités des acteurs (membres du groupe, acteurs économiques, politiques, techniques, populations, etc.)								95 000 000	
Résultat II.1. Les membres du GTMIBE-BF sont aptes à conduire des plaidoyers.								40 000 000	
Activité II.1.1. Former les membres du GTMIBE-BF aux techniques de plaidoyer et de lobbying appliquées aux acteurs ciblés	X			Nombre de sessions Nombre de membres formés	3 Sessions 75 membres formés	GTMIBE-BF	UICN, Consultant, etc.	25 000 000	PM
Activité II.1.2. Organiser un atelier/voyage de partage d'expérience avec le groupe d'action pour le pétrole de la Guinée Bissau		X	X	Nombre d'ateliers/voyages de partage d'expériences	2	GTMIBE-BF	UICN	15 000 000	PM
Résultat II.2. Les acteurs des secteurs économiques ciblés sont capables d'intégrer la préservation de la diversité biologique dans leurs activités.								30 000 000	
Activité II.2.1. Faire un état des lieux des connaissances et identifier les lacunes à la mise en œuvre des engagements pris par les acteurs des secteurs ciblés	X	X		Rapport d'étude validé	1	GTMIBE-BF	UICN, Consultant, etc.	10 000 000	PM
Activité II.2.2. Former les acteurs des secteurs ciblés sur l'application des bonnes pratiques d'intégration de la préservation de la diversité biologique		X	X	Nombre de sessions de formations, Nombre d'acteurs formés	3 sessions, 150 acteurs formés	GTMIBE-BF	UICN, Ministère en charge de l'environnement, Consultant, etc.	20 000 000	PM
Résultat II.3. Les leaders politiques, communautaires et administratifs sont compétents et engagés pour l'intégration de la préservation de la diversité biologique dans les secteurs économiques ciblés.								25 000 000	
Activité II.3.1. Sensibiliser les décideurs politiques (parlementaires, gouvernement, élus locaux), leaders communautaires (chefs religieux, coutumiers, OSC, etc.) et responsables administratifs (gouverneur, préfet, services techniques déconcentrés) sur l'intégration de la préservation de la diversité biologique dans les secteurs économiques	X	X	X	Nombre de séance de sensibilisation Nombre de personnes sensibilisés	5 sessions 100 Personnes	GTMIBE-BF	UICN, AN, PM, AMBF, ARBF,	10 000 000	
Activité II.3.2. Former les décideurs politiques, leaders communautaires et responsables administratifs sur les	X	X	X	Nombre de sessions de formations,	3 sessions	GTMIBE-BF	UICN, Ministère	15 000 000	PM

bonnes pratiques d'intégration de la préservation de la diversité biologique				Nombre de décideurs formés	60 Personnes		en charge de l'environnement, Consultant, etc.		
Objectif spécifique (III) Mobiliser et diffuser des connaissances pour l'intégration de la diversité biologique dans les secteurs de l'agriculture (coton et élevage) et des mines (filère or)								42 500 000	
Résultat III.1. Une base de données relatives à l'intégration de la préservation de la diversité biologique est disponible et accessible.								32 000 000	
Activité III.1.1. Faire un inventaire et un diagnostic des données disponibles pour la préservation de la diversité biologique	X	X		Un rapport d'inventaire et de diagnostic des données	1	GTMIBE-BF	UICN, Consultant, etc.	7 000 000	PM
Activité III.1.2. Elaboration des outils (guide, manuel des bonnes pratiques, fiches synthétique, technique, etc.) permettant l'intégration de la préservation de la diversité biologique dans les secteurs économiques ciblés.	X	X		Nombre d'outils élaborés	3	GTMIBE-BF	UICN, Ministère des mines, environnement et agriculture, Consultant, etc.	20 000 000	PM
Activité III.1.3. Créer et actualiser une base de données et d'informations sur l'intégration de la diversité biologique et ses liens avec les secteurs de développement	X	X		Base de données	1	GTMIBE-BF	UICN, Ministère des mines, environnement et agriculture, Consultant, etc.	5 000 000	PM
Résultat III.2. Les connaissances pour l'intégration de la préservation de la diversité biologique dans les secteurs ciblés sont diffusées.								10 500 000	
Activité III.2.1. Identifier les canaux de diffusion appropriés (SABEL, SAMAO, journée de l'arbre, nuit du cotonculteur, journée nationale du paysan, émission radio/télé etc.)	X	X	X	Liste des canaux de diffusion appropriés	1	GTMIBE-BF		500 000	PM

Activité III.2.2. Diffuser les connaissances à travers les canaux identifiés		X	X	Rapport et/ou attestation de participation	6	GTMIBE-BF	UICN, Ministère des mines, environnement et agriculture, etc.	10 000 000	PM
Objectif spécifique (IV) Promouvoir la coopération multisectorielle (partage d'expériences, partenariat technique et financier) pour l'intégration de la diversité biologique dans les secteurs de l'agriculture (coton et élevage) et des mines (filère or)								17 000 000	
Résultat IV.1. Les partenariats stratégiques (techniques, financiers, partages d'expériences) sont établis pour l'intégration de la diversité biologique dans les secteurs économiques ciblés								17 000 000	
Activité IV.1.1. Faire une cartographie et une analyse des parties prenantes en vue d'identifier les partenaires stratégiques	X			Rapport d'analyse des partenaires stratégiques	1	GTMIBE-BF	UICN, Consultant, etc.	7 000 000	PM
Activité IV.1.2. Etablir des partenariats stratégiques pour l'intégration de la diversité biologique dans les secteurs économiques ciblés	X	X	X	Nombre de partenariats stratégiques	6	GTMIBE-BF	UICN	10 000 000	PM
Objectif spécifique (V) Suivre, évaluer et capitaliser la mise en œuvre des engagements pris par les acteurs pour l'intégration de la diversité biologique dans les secteurs de l'agriculture (coton et élevage) et des mines (filère or)								58 000 000	
Résultat (V.1.) L'état des lieux de mise en œuvre des engagements pris par les acteurs pour l'intégration de la diversité biologique dans les secteurs de l'agriculture (coton et élevage) et des mines (filère or) est disponible et diffusé								58 000 000	
Activité V.1.1. Elaborer et diffuser des outils simplifiés de suivi évaluation des engagements volontaires		X	X	Nombre d'outils simplifiés élaborés et diffusés	3	GTMIBE-BF	UICN, Ministère des mines, environnement et agriculture, Consultant, etc.	10 000 000	PM
Activité V.1.2. Accompagner les acteurs ciblés dans le remplissage des outils simplifiés de suivi évaluation des engagements volontaires		X	X	Nombre d'acteurs accompagnés	30	GTMIBE-BF	UICN, Chambre des Mines du Burkina, UNPCB, AICB, Ministère	6 000 000	PM

							des mines (ANEEMAS), environnement et agriculture, etc.		
Activité V.1.3. Recueillir et examiner les outils simplifiés renseignés de suivi évaluation des engagements volontaires		X	X	Nombre d'outils simplifiés renseignés examinés	30	GTMIBE-BF	UICN, Chambre des Mines du Burkina, UNPCB, AICB, Ministère des mines (ANEEMAS, environnement et agriculture, etc.	4 000 000	PM
Activité V.1.4. Elaborer et valider un rapport GTMIB-BF sur la mise en œuvre des engagements volontaires		X	X	Nombre de rapport de mise en œuvre	2	GTMIBE-BF	UICN	5 000 000	PM
Activité V.1.5. Diffuser le rapport GTMIB-BF sur la mise en œuvre des engagements volontaires		X	X	Nombre de rapports diffusés	2	GTMIBE-BF	UICN	6 000 000	PM
Activité V.1.6. Identifier et décrire les « succes stories » dans la mise en œuvre des engagements volontaires			X	Nombre de rapports de « succes stories »	3	GTMIBE-BF	UICN	4 000 000	PM
Activité V.1.7. Réaliser une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale externe		X	X					8 000 000	
Activité V.1.8. Elaborer et diffuser un document de capitalisation			X					6 000 000	
Activité V.1.9. Réaliser des audits financiers annuels	X	X	X					9 000 000	
TOTAL 1								265 750 000	
Frais de gestion et de coordination (15%)								39 862 500	
TOTAL GENERAL								305 612 500	

VI. Le mécanisme de financement

Le budget global du plan d'action triennal est de 305 612 500 FCFA. Il sera financé par :

- Les projets en cours notamment le projet de Facilitation d'engagement en faveur de la biodiversité (Biodev2030) et le projet d'assistance technique pour la mobilisation des entreprises en Afrique centrale et Occidentale tous financé par l'AFD et mise en œuvre par l'UICN qui assure le secretariat du GTMIBE-BF.
- Les programmes budgétaires de l'Etat notamment le « programme gouvernance environnementale et développement durable », le fond d'intervention pour l'environnement (FIE).
- Les partenaires privés, OSC, les ONG, collectivités territoriales
- Les partenaires techniques et financiers (PTF) au développement (PNUD, Banque mondiale, FAO, PNUE, ASDI, BAD, BOAD, agence de coopération au développement, CEDEAO, UEMOA, Union Européenne, FFEM, etc.
- Des Subventions obtenues à travers les participations aux appels à projet

VII. Les dispositions de mise en œuvre

Le plan d'action triennal sera décliné en plan de travail budgétisé (PTAB) annuel pour sa mise en œuvre qui sera assurée par le GTMIBE-BF. Les activités seront coordonnées par le président, le vice président et l'UICN qui assure le secrétariat. Les fonds seront logés à l'UICN qui assurera la gestion et la préparation des rapports techniques et financiers. Des audits annuels seront réalisés pour assurer la bonne gestion des fonds.

VIII. Le suivi et l'évaluation

Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan seront assurés par le GTMIBE-BF. Deux rapports semestriels et un annuel seront élaborés chaque année. Un rapport global sera produit au terme de la mise en œuvre du plan triennal. Une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale externe seront réalisées. Un document de capitalisation sera également produit et diffusé.



ambition pour la biodiversité
BIODEV
2030



Termes de références

Atelier pour l'élaboration d'un plan d'action pour le groupe de travail multisectoriel pour l'intégration de la Biodiversité dans le développement économique au Burkina Faso

21-22 et 23 Décembre 2021 à Koudougou

Décembre 2021

I. Contexte

Arrêter le déclin de la biodiversité est un impératif urgent pour garantir la fourniture durable de biens et services écosystémiques vitaux qui sous-tendent le développement durable de l'humanité, tels que la nourriture, les fibres, le bois, la séquestration du carbone et la régulation de l'eau. Afin d'inverser la courbe, un mouvement cohérent avec des engagements individuels et conjoints de tous les acteurs - États, secteur privé, organisations de la société civile, peuples autochtones et communautés locales, citoyens, hommes, femmes et jeunes - doit être catalysé. Leurs contributions volontaires serviront des objectifs communs ambitieux pour arrêter le déclin de la biodiversité d'ici 2030 et restaurer la biodiversité d'ici 2050.

C'est dans ce contexte que le projet BIODÉV 2030 « Facilitation d'engagements pour la biodiversité » se présente comme un instrument d'appui qui vise à accompagner ce mouvement vers des engagements multi-acteurs scientifiques ambitieux avec des mécanismes de responsabilisation clairs pour la préservation de la biodiversité pour la décennie 2020-2030. Dans chacun des pays d'intervention dont le Burkina Faso, le projet soutiendra un dialogue constructif basé sur une évaluation scientifique et un diagnostic des menaces nationales et sectorielles sur la biodiversité à partir des différentes données disponibles.

Afin de soutenir le dialogue constructif pour l'intégration de la biodiversité dans les secteurs de développement au Burkina Faso, il a été mis en place un groupe de travail. Étant pluridisciplinaire, ce groupe est un cadre d'échange, d'apprentissage, de réflexion, de recherche, de communication et de lobbying pour l'intégration de la préservation de la biodiversité dans les secteurs de développement au Burkina Faso. C'est une plateforme apolitique pour le dialogue, le partage d'informations et la collaboration pour inverser la tendance de dégradation de la biodiversité et les menaces associées au Burkina Faso. Les délibérations du groupe sont à titre consultatif.

Pour atteindre ses objectifs, il a été décidé à sa création qu'il soit doté d'un plan d'action pluriannuels. Les présents termes de référence ont été élaborés pour permettre la tenue d'un atelier pour l'élaboration d'un plan d'action pour le groupe de travail.

II. Objectif

L'objectif de cet atelier est de doter le groupe de travail multisectoriel pour l'intégration de la Biodiversité dans le développement économique au Burkina Faso d'un plan d'action pluriannuelle.

III. Résultat

Le groupe de travail multisectoriel pour l'intégration de la Biodiversité dans le développement économique au Burkina Faso dispose d'un plan d'action pluriannuelle.

IV. Dates et lieu de l'atelier

L'atelier aura lieu du 21 au 23 décembre 2021 à Koudougou dans la salle de la résidence G et D en face de la direction régionale en charge de l'environnement du Centre Ouest et non loin de l'ONEA à partir de 08 H 30 mn.

V. Participants

Il est prévu la participation de 12 personnes comme contenu dans le tableau ci-après.

Structure	Participant	Nombre	Chauffeur
Ministère de l'Environnement de l'Economie Verte et du Changement Climatique	Monsieur le SP/CNDDC	1	2
	Chef de Département de la Coordination des Conventions Internationales	1	
	Point Focal de la Convention sur la Diversité Biologique	1	
	Point Focal du Protocole de Nagoya sur l'APA	1	
Ministère des Ressources Animales et Halieutique	Direction générale des espaces et des aménagements pastoraux (DGEAP)	1	1
Ministère de l'Agriculture des Aménagements Hydro-agricole et de la Mécanisation	Direction de la protection des végétaux et du conditionnement	1	1
Ministère de l'énergie, des mines et des carrières	Direction Générale des mines, de la géologie et des carrières	1	1
Organisation de la société civile	Fondation des amis de la nature (NATURAMA)	1	1
	Association inter villageoise de Gestion des Ressources naturelles et de la Faune de la Comoé-Léraba (AGEREF/CL)	1	1
	Confédération paysanne du Faso (CPF)	1	1
TOTAL		10	8

VI. Programme

Date et heure	Activités	Observations
Jour 1		
8h 30 – 9h 00	Installation des participants	IUCN
9h 00 – 9h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Mot du chef de programme de l'IUCN • Présentation des participants • Amendement du chronogramme des travaux 	Chef de programme de l'IUCN
9h 30 – 10h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Définition des objectifs du plan d'action • Discussion et listing les différentes actions à prendre en compte dans le plan 	Chef de programme de l'IUCN
10h 30 – 11h 00	Pause-café	IUCN

11h 00 – 13h 00	<ul style="list-style-type: none"> Détermination des personnes/structures impliquées dans la mise en œuvre des actions ; 	Participants
13h 00– 14h 00	Pause déjeuné	Participants
14h 00- 16 h30	<ul style="list-style-type: none"> Echange sur les stratégies de mise en œuvre des actions 	UICN
Jour 2		
8h 30 – 9h 00	Installation des participants	IUCN
9h 00 – 10h 30	<ul style="list-style-type: none"> Echange et fixation des échéances de réalisation des actions ; Echange et détermination des critères de réussite/suivi évaluation. 	Participants
10h 30 – 11h 00	Pause-café	UICN
11h 00 – 13h 00	<ul style="list-style-type: none"> Début de la rédaction du plan d'action 	Participants
13h 00– 14h 00	Pause déjeuné	UICN
14h 00- 16 h30	<ul style="list-style-type: none"> Suite de la rédaction du plan d'action 	Participants
Jour 3		
8h 30 – 9h 00	Installation des participants	IUCN
9h 00 – 10h 30	<ul style="list-style-type: none"> Suite et fin de la rédaction du plan d'action 	Participants
10h 30 – 11h 00	Pause-café	UICN
11h 00 – 12h 30	<ul style="list-style-type: none"> Relecture et adoption/validation du plan d'action 	Participants
12h 30– 13h 30	Pause déjeuné	UICN
13h 30- 14 h00	Clôture des travaux	Chef de programme de l'UICN

VII. MODALITE DE PRISE EN CHARGE

Les participants seront pris en charge pour trois nuitées (20, 21 et 22 décembre) sauf pour le représentant de AGEREF/CL qui sera de quatre nuitées. Les frais de transport (véhicule) seront remboursables à raison de 100 FCFA /Km et sur présentation des ordres de mission ou les tickets de transport. Le covoiture est vivement recommandé.

Contact de la personne ressource : **Monsieur OUEDRAOGO W. Amadou**, Tel : **70959475 / 76513442**, Email : **amadou.ouedraogo@iucn.org**